

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit : BM-3000 Révélateur Dentaire

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Traitement d'images de rayons X

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : N.A.K.P Foto Inc.
2575 De Miniac.
Ville Saint Laurent, Québec H4S 1E5
Canada

Adresse Url : www.nakpfoto.com

Email: paul@nakpfoto.com

Tel (514) 932-8057

Distributeur: Groupe B.M. Inc.
5890 av. de Monkland, bureau 16
Montréal, Québec, H4A 1G2
Canada

Adresse Url : <http://www.bmcanada.ca>

Email: info@bmcanada.ca

Tel: (514) 738-5200 Sans frais au Canada 1-800-561-9818
Fax: (514) 738-2290

Numéro d'appel d'urgence

Cordonnées d'Urgence: 1-800-463-5060 Centre antipoison du Québec, Canada

Notes:

Bien que cette solution de qualité photographique est généralement sans danger et de haute performance lors de l'utilisation normale tel qu'indiqué dans les instructions sur l'étiquette et d'après les directives dans cette FDS, cette FDS contient également de l'information essentielle à la manutention sûre et l'utilisation appropriée de ce produit dans des grandes usines de production, conditions en milieux industriels ainsi que pour des expositions exceptionnelles et accidentelles tel que de gros déversements. Cette FDS devrait être conservée et mise à la disposition des employés et autres usagers de ce produit.

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH pour le mélange :

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (danger aigu) - Catégorie de danger 2

Cancérogénicité - Catégorie de danger 2

Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie de danger 2

Sensibilisation cutanée - Catégorie de danger 1

Irritation oculaire - Catégorie de danger 2

Irritation cutanée - Catégorie de danger 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :



Mentions d'avertissement :

Avertissement

Mentions de danger :

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de provoquer le cancer. Voie(s) d'exposition : Aucun.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie(s) d'exposition : Aucun. Effet(s) spécifiques : Aucun.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence :**Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer fumée, vapeurs, pulvérisations.

Se laver peau exposée soigneusement après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Réaction

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Obtenez conseil médical.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez conseil médical.

Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez conseil médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à eau.

Enlever les vêtements contaminés. et laver avant réutilisation.

Stockage

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Éliminer le récipient conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Section 3. Composition/informations sur les composants**Substances**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
7757-83-7	sulfite de sodium	8%	
1310-58-3	hydroxyde de potassium	0.8%	
123-31-9	hydroquinone	<3%	

Section 4. Premiers secours**Description des premiers secours****Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec de l'eau propre à basse pression pendant plusieurs minutes. Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si des rougeurs ou d'autres symptômes persistent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau. Si des rougeurs ou d'autres symptômes persistent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR. Si avalé, appeler un médecin immédiatement. Faire vomir seulement si un médecin vous le recommande. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. Les petites quantités de matière qui sont entrées dans la bouche doivent être rincées jusqu'à ce que le goût se soit dissipé. Faire le suivi des difficultés respiratoires. En cas d'ingestion de grandes quantités, amener immédiatement la personne exposée à l'hôpital. Si la personne exposée est consciente, donner beaucoup d'eau à boire.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate ou ceinture. Si nécessaire, fournir de l'oxygène supplémentaire dès que la respiration est rétablie, si formé(e) pour le faire. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours lorsque la matière inhalée est toxique, infectieuse ou corrosive. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible pour cette section.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Mousses à base d'alcool ou de type universel. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Utiliser des mesures d'extinction appropriées selon les circonstances locales et l'environnement proche.

Le produit n'est pas inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction inapproprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie/de décomposition: Gaz toxiques.

Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂).

Conseils aux pompiers

Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection complète.

Précautions spéciales pour les pompiers

Éviter d'être exposé à des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules.

Autres

L'hydroxyde de potassium et la poussière d'hydroquinone sont corrosifs. Le dioxyde de carbone est produit par la décomposition de l'hydroquinone.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour grands déversements à l'intérieur: Évacuer de la pièce toute personne ne portant pas d'appareil respiratoire autonome ni d'équipement de protection agréé. Marquer les endroits contaminés à l'aide d'enseignes. Empêcher tout accès non autorisé. Ventiler la zone de la fuite ou du déversement.

Pour les déversements mineurs: S'assurer que la pièce est bien ventilée. Porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions pour l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ni dans les cours d'eau (rivières, ruisseaux, étangs, lacs, etc.). Si le produit est déversé dans une source d'eau, un système de traitement des eaux, le sol ou la végétation, aviser le service local des urgences et les autorités environnementales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Grands déversements: Ventiler la zone de la fuite ou du déversement. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible. Si possible, les liquides déversés devraient être transféré dans un récipient à déchets. Le liquide résiduel doit être absorbé et placé dans un récipient séparé. Éliminer la matière conformément au règlement du gouvernement.

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec de la terre sèche ou du sable sec. Transférer dans un récipient de récupération, refermable et étiqueté pour élimination par des moyens appropriés.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact direct avec la substance (solide / liquide / vapeur). Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Éviter de respirer des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Vérifier la présence de défauts ou de fuites avant de manipuler le récipient. Protéger contre tout dommage physique. Garder le récipient hermétiquement fermé. Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit. Signaler immédiatement si des dommages matériels, des fuites ou des déversements se produisent. Des postes de lavage oculaire et des douches sont recommandées dans les endroits où le produit est stocké en grandes quantités. Pour toute utilisation de petits volumes, s'assurer qu'il y a un évier à proximité que les employés pourront utiliser pour rincer leurs yeux de façon appropriée en cas de contact accidentel avec les yeux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Température de stockage: >5 degrés C.

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil.

Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker seulement dans des endroits bien ventilés.

Emballage approprié

Stocker dans le récipient / emballage d'origine.

Matières incompatibles

Matières oxydantes. Matières acides.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Paramètres de contrôle pour les composants

hydroquinone

Ontario, Canada OEL (TWAEV) 2.000000 mg/m³.

British Columbia, Canada OEL (TWA) 1.000000 mg/m³.

ACGIH USA (TLV) 1.000000 mg/m³.

Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air 2 mg/m³.

sulfite de sodium

OSHA PEL Non établi.

ACGIH TLV Non établi.

hydroxyde de potassium

OSHA PEL (Vacated) 2 mg/m³, Ceiling.

ACGIH 2 mg/m³, Ceiling.

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Fournir une ventilation par aspiration générale et locale adéquate.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire particulière n'est spécifiée pour le produit.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité. Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, s'assurer que des postes de la lavage oculaire sont disponibles. Pour toute utilisation dans de petits établissements ou bureaux, nous recommandons une procédure et une formation concernant le lavage des yeux dans un évier.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection des mains

S'assurer que les gants sont certifiés. Porter des gants imperméables.

Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Teinte légèrement jaune
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non disponible
pH	10 de 10.4
Point de fusion	Inférieur à 0°C / 32°F
Point d'ébullition	Supérieur à 100°C / 212°F
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	1 Multiplicateur p/r à l'acétate de butyle
Inflammabilité	Ininflammable
Limite d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	15 de 17 mmHg
Densité de vapeur	0.5 de 0.7 g/cm ³
Densité relative	1.06 de 1.08 Multiplicateur p/r à l'eau @20C
Solubilité	Soluble Entièrement dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Pourcentage de substances volatiles	95 %vol
Taux d'évaporation en ce qui concerne l'acétate de butyle	1
Densité de vapeur en ce qui concerne l'eau	1.06 de 1.08 Conditions de mesure: Température 20°C / 68°F Pression : 101.3kPa
Densité relative en ce qui concerne l'air	Non disponible

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique: Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Stabilité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Possibilité de réactions dangereuses

Le produit se décompose à de hautes températures et produit des gaz ou des vapeurs toxiques.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Incendie. Chaleur.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Matières acides. Surfaces métalliques. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition entraînera la production de: Dioxyde de carbone (CO₂).

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations toxicologiques les composants

sulfite de sodium

CL 50 Inhalation >5.5 mg/l(4h), Rat.

DL 50 Orale 2610 mg/kg, Rat.

hydroquinone

IARC Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogénicité Ce produit est ou contient un composant qui a été déclaré comme potentiellement cancérogène dans sa classification CIRC, ACGIH, NTP ou EPA. Preuves limitées de cancérogénicité dans des études animales.

Mutagénicité sur les cellules germinales Des expériences en laboratoire ont montré des effets mutagènes. Des essais in vitro ont montré des effets mutagènes.

DL 50 Cutanée >2000 mg/kg, Rabbit.

DL 50 Orale 367.3 mg/kg, Rat.
302-320 mg/kg, Rat.
245 - 350 mg/kg, Mouse.
200 mg/kg, Rabbit.

hydroxyde de potassium

DL 50 Orale 333 mg/kg, Rat.
2967 mg/kg, Rat.

Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Écotoxicité pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants

hydroxyde de potassium

CL 50 Poisson: 80 mg/l(6hr), Gambusia affinis (mosquito fish). 165 mg/l(24hr), Poecilia reticulata.

DL 50 Poisson: 50 mg/l(24h), Salvelinus fontinalis (brook trout).

hydroquinone

CL 50 Poisson: 259.7 u/l, Rainbow Trout, Donaldson Trout. 0.04 - 0.1 mg/l(96hr), Oncorhynchus mykiss (rainbow trout). 0.097 mg/L(96hr), Rainbow Trout. 0.1 - 0.18 mg/L(96hr), Fathead Minnow.

CE 50 Crustacé: 0.13 mg/l(48hr), Daphnia magna (water flea).

Crustacés: Toxicité aquatique aiguë - Catégorie 2.

sulfite de sodium

CL 50 Poisson: 12500 - 13000 mg/l(96hr), Lepomis macrochirus, Fresh Water.

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation**Potentiel de bio-accumulation pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Réglementations d'élimination des déchets**

Ne pas éliminer dans les égouts. Transférer dans un récipient approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets. Peut être rejeté dans une station d'épuration. Les utilisateurs doivent accorder une attention particulière à l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination. L'élimination, le traitement ou le recyclage de déchets industriel doivent respecter les règlements applicables pour préserver l'environnement.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Numéro ONU	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Nom d'expédition des Nations unies	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Classe(s) de danger pour le transport	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Danger pour l'environnement	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	Le transport de ce produit n'est pas réglementé			

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations réglementaires pour les composants

hydroquinone

DSCL (EEC):	Provoque une irritation des yeux. Irritant cutané modéré.
SIMDUT (Canada):	D-1B : matière toxique. D-2A Matière très toxique.
Réglementations fédérales et étatiques:	PA, MA. TSCA 8(b) inventory. 302/304/311/312 substances extrêmement dangereuses. SARA 313 toxic chemical notification and release reporting. CERCLA : substances dangereuses.

hydroxyde de potassium

Section 12b:	Non présent.
DSL (Canada):	Présent.
TSCA:	Présent.
TSCA Significant New Use Rule:	Non présent.
SARA:	Section 302 (RQ): 1000 pounds (454 kg). Section 302 (TPQ): None. Section 313: None. SARA Codes: acute, reactive.

LDI (Canada):	Présent.
Règles relatives aux essais chimiques:	Non présent.
SIMDUT (Canada):	D-1B : matière toxique.

sulfite de sodium

Canada: Tous les composants sont listés ou sont exemptés de la LIS.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 16. Autres informations

Avis au lecteur

Au meilleur de notre connaissance, l'information ci-dessus est précise, par contre puisque les données, les standards de sécurité et les règlements gouvernementaux peuvent changer, et les conditions de manutention et la bonne ou mauvaise utilisation sont hors de notre contrôle, le fabricant et le distributeur, ci-hauts mentionnées, ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision ou l'exhaustivité de l'information présentée et décline toute responsabilité quant aux mesures prises sur la base de cette information. Ne pas utiliser l'information d'ingrédient et / ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme étant une spécification de produit.

Abréviations et acronymes

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

CL 50: Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

DL 50: Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

DOT: Department of Transportation, USA.

N/A: Sans objet.

N/AV: Non disponible.

N/D: Non déterminé.

OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail, Département américain du Travail.

PEL: Limite d'exposition admissible.

TLV: Valeur limite d'exposition.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

Préparée par: CompleteSDS

Approuvée par: Steve Bishyk, N.A.K.P. Foto Inc.